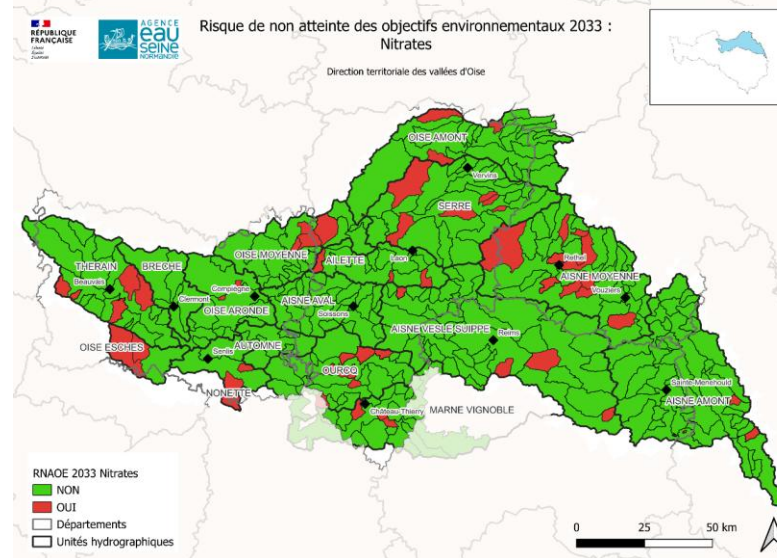
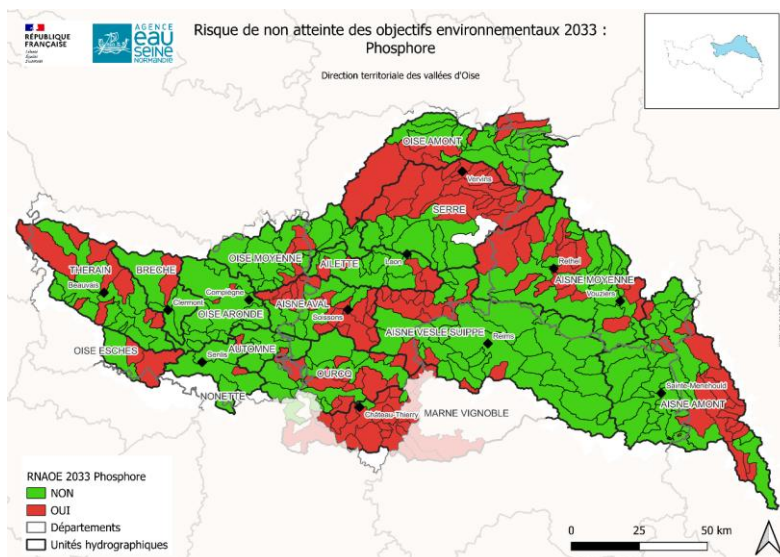
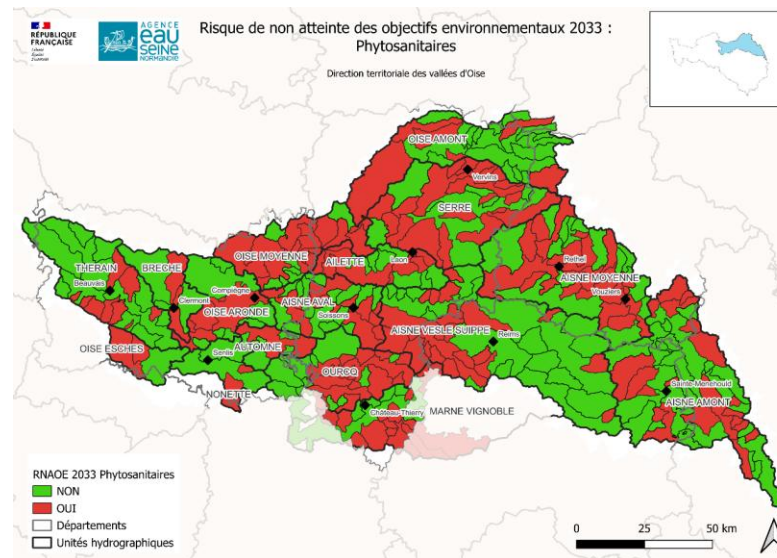
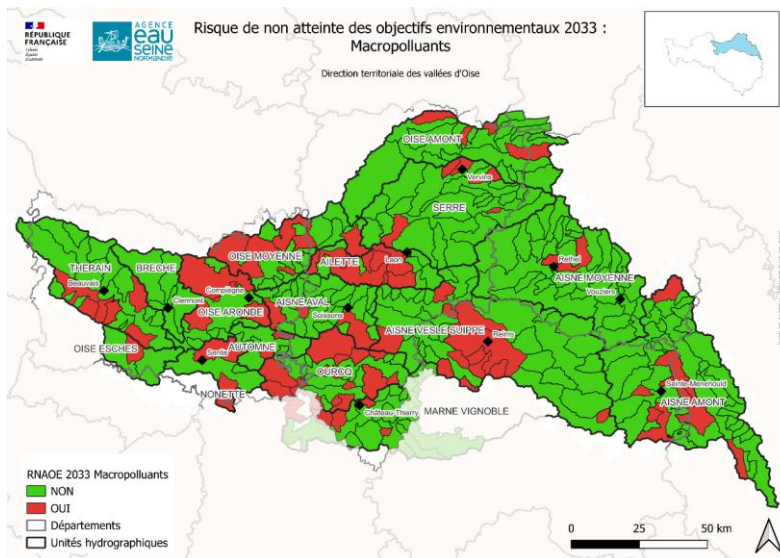


12^{ème} programme quelles priorités?

Pascale Mercier – Agence de l'eau Seine-Normandie

Etat des lieux 2025

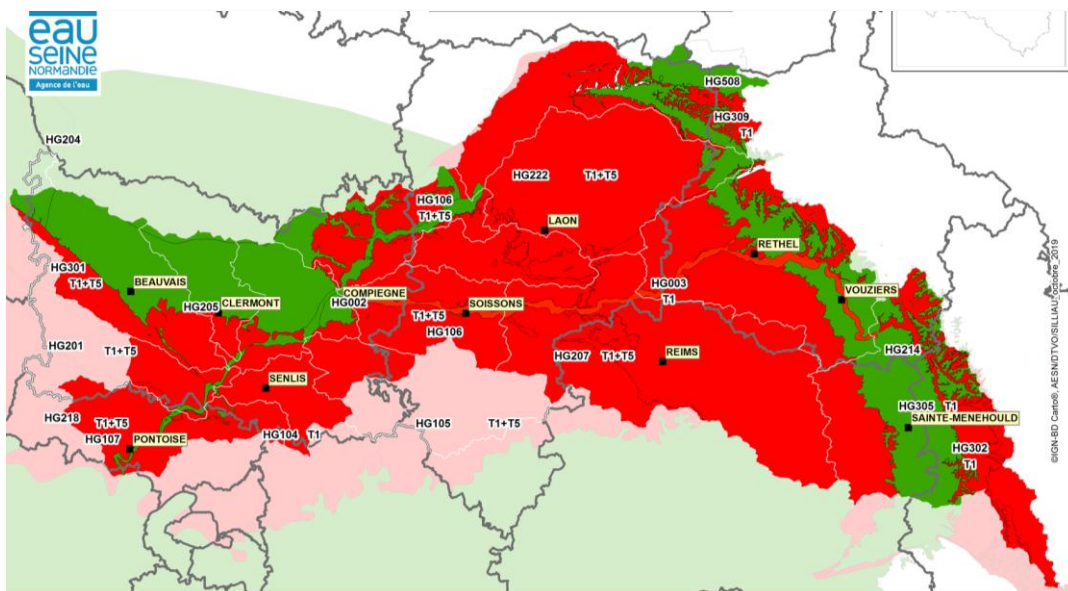
Augmentation de l'ensemble des pressions significatives



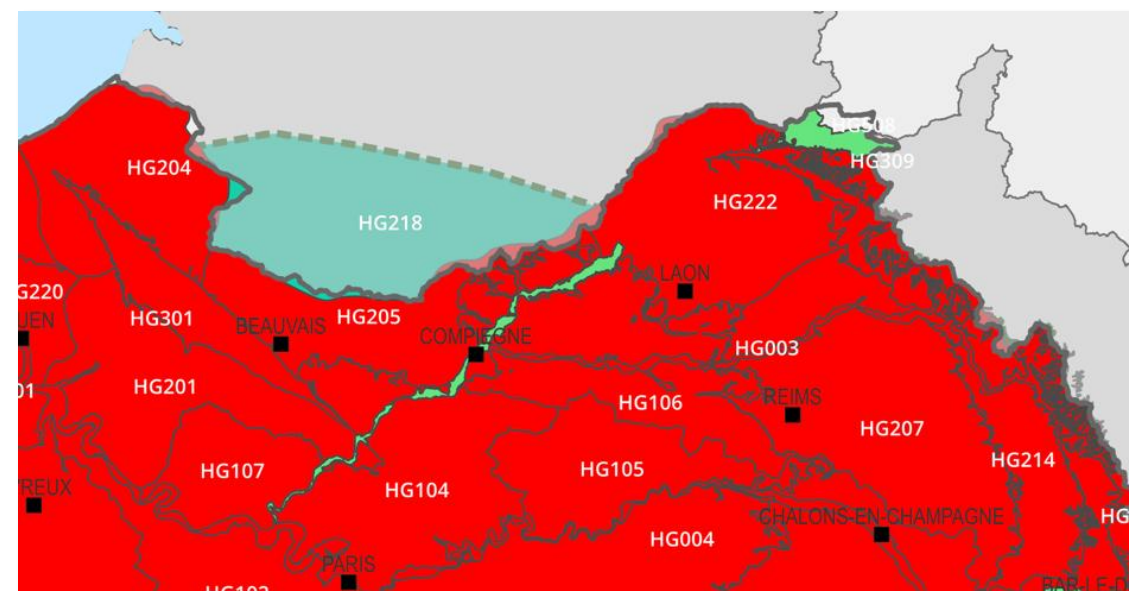
Etat des lieux 2025

Etat chimique des masses d'eau souterraines

EDL 2019



EDL 2025



Etat quantitatif des masses d'eau souterraines

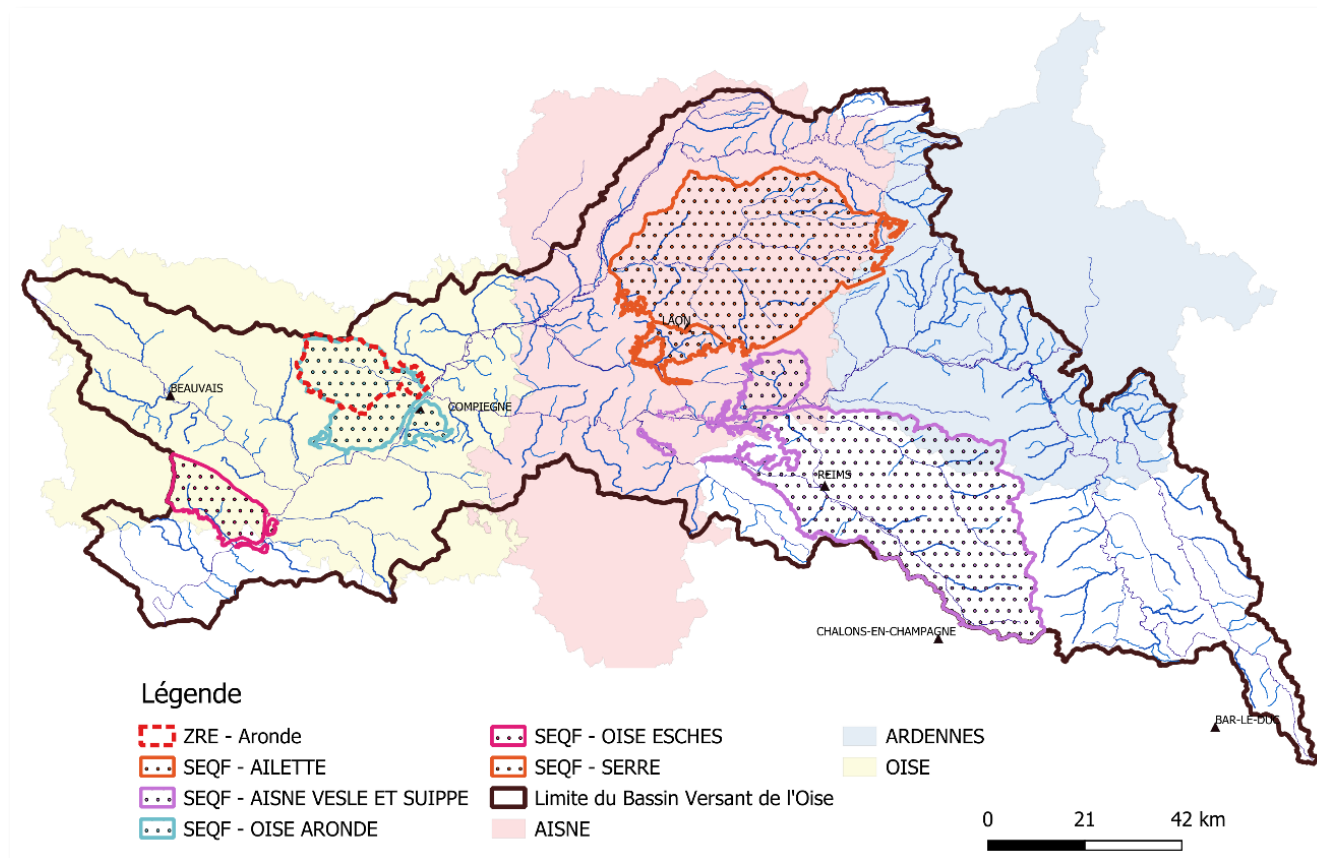
Augmentation du nombre de stations en **assec entre 2018 et 2023** et de la fréquence des assecs par station

2022

Oise : 13 secteurs sécheresse / 14 impactés par des mesures de restriction

Aisne : 11 secteurs sécheresse / 12

Ardennes : 7 secteurs sécheresse / 7



1 ZRE : bassin de l'Aronde

4 SEQF : Oise Aronde, Oise Esches, Serre Ailette, Aisne-Vesle-Suippe

SDAGE 2022-2027

LES 5 ORIENTATIONS

- **Amélioration de l'hydromorphologie** (rivières et zones humides), qui constitue le premier risque de dégradation des cours d'eau ;
- **Diminution des pollutions diffuses** (majoritairement nitrates et pesticides), qui constituent le 2^{ème} facteur de dégradation, et en particulier la protection des aires de captages ;
- **Diminution des macros et micropolluants ponctuels**, avec en particulier la gestion du temps de pluie, qui reste un enjeu important ;
- **Meilleure anticipation des déséquilibres quantitatifs**, qu'il s'agisse des sécheresses ou des inondations ;
- **Protection du littoral** en termes de qualité des eaux provenant de l'ensemble du bassin et vis-à-vis de la montée du niveau marin.

LES DISPOSITIONS PHARES :

- **Éviter, sinon réduire et compenser la destruction des zones humides** par des reconstitutions à hauteur de 150 à 200 % de la surface détruite ;
- **Inciter les collectivités à travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs** pour mieux protéger les captages d'alimentation en eau potable par exemple en développant les cultures à bas niveaux d'intrants notamment l'agriculture biologique ;
- **Éviter, sinon réduire et compenser toute nouvelle surface imperméabilisée** à hauteur de 100 à 150 % pour permettre l'atteinte de l'objectif «zéro artificialisation nette des sols en France» ;
- **Anticiper les tensions à venir sur les quantités d'eau disponible** par des systèmes et pratiques sobres et en définissant les modalités de partages entre usages ;
- **Diminuer fortement les flux d'azote apportés à la mer par les fleuves** pour réduire les développements phytoplanctoniques toxiques et les échouages d'algues sur le littoral, ce qui implique une mobilisation sur tout le territoire du bassin.



Version en ligne
du SDAGE

Programme OCEAN 2025 CLIMAT & BIODIVERSITÉ

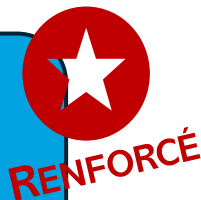
- Episodes de sécheresse → hausse des prélèvements avec impacts potentiels sur recharge
- Episodes pluvieux extrêmes → ruissellement plus intense, inondations, colmatage, remobilisation des polluants
- Evolution de la thermie des milieux aquatiques

- Intensifier les travaux de restauration des cours d'eau et zones humides
- Réduire fortement l'utilisation de produits phytosanitaires et engrais minéraux
- Anticiper les évolutions démographiques, désimperméabiliser, collecter les excretas de manière séparative
- Rétablir voire développer les prairies permanentes et les haies
- Encourager la mise en place d'actions de sobriété

Accompagnement des acteurs

CHAPITRE A

Améliorer l'assainissement des collectivités et accompagner la gestion des eaux de pluie



CHAPITRE B

Accompagner la réduction des pressions des acteurs économiques (hors agriculture)

CHAPITRE C

Accompagner la transition agricole pour l'eau

CHAPITRE D

Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

CHAPITRE E

Favoriser la sobriété et réduire les prélèvements pour tous les usages – Gestion quantitative



CHAPITRE F

Restaurer la nature : mieux préserver et valoriser les écosystèmes et la biodiversité associée, prévenir les risques naturels



CHAPITRE G

Acquérir les connaissances sur les milieux aquatiques, les milieux marins et leur biodiversité

CHAPITRE H

Mobiliser les acteurs et les territoires

Accompagnement des acteurs

La stratégie de préservation de la ressource en eau

